



Espagnol Licence 3 DEG

Présentation

Enseignement par modules de compétences, et par niveaux de langue.

La mise en place de modules par compétences, avec des contenus spécifiques, entend spécialiser l'enseignement de langue en fonction des projets professionnels des étudiants.

Quels sont les objectifs du cours ?

Spécialiser l'enseignement de langue en fonction du projet professionnel des étudiants, avec des contenus et des pratiques pédagogiques spécifiques, avec une prise en compte différenciée des niveaux de langue.

À qui s'adresse-t-il ?

Aux étudiants de L3 de DEG

Quelle est le volume horaire et la capacité du cours ?

Volume : chaque semestre 15h TD en présentiel + 4,5h sur E-learn par niveaux de langue

Comment cela fonctionne-t-il ?

Chaque étudiant peut choisir un module parmi:

1. « Langues des concours administratifs » Niveaux visés: B1 et B2+-C1
2. « Langues des métiers du droit » Avocat-Magistrature, Juriste d'entreprise, en collectivité, en milieu associatif. Niveaux visés: B1 et B2+-C1
3. « Langues des métiers du management ». Management/ Entreprenariat et Comptabilité/Audit. Niveaux visés: B1 et B2+-C1
4. « Langues des marchés (banque, finance) et des théories économiques ». Chargé d'étude et de recherche et Banque et assurance. Niveaux visés: B1 et B2+-C1

Chaque semestre il y aura une séance de travail avec un intervenant extérieur.

Quelles sont les modalités de Contrôle de Connaissances ?

Contrôle continu

Informations complémentaires

Crédits

CONTACT(S)

crl-contact@univ-pau.fr